

Vœux de la municipalité – 10 janvier 2019
Espace d'Albret - Nérac

Merci à tous pour votre présence toujours nombreuse à notre traditionnelle soirée des vœux de la municipalité de Nérac.

Je salue chacun de vous, Néracais, autorités civiles et militaires, acteurs économiques, acteurs associatifs, représentants des cultes.

Je salue les élus du Canton de l'Albret et d'Albret Communauté, venus nombreux.

Merci Monsieur le Sous-Préfet de marquer par votre présence celle de l'Etat dont nous avons tant besoin dans nos territoires ruraux.

Merci Monsieur le Député pour votre présence fidèle.

Je salue aussi Alain Lorenzelli, Président d'Albret Communauté, ainsi que Valérie Tonin et Michel Masset, conseillers départementaux du canton de Lavardac venus en voisins.

Je salue enfin mes collègues du conseil municipal et leur fais part, mais à force ils le savent, de toute mon affection.

A chacun de vous présent ce soir, je présente mes vœux les plus chaleureux de bonheur, de santé et de réussite. Je fais le vœu que les efforts de chacun trouvent leur juste récompense.

Dans toutes les communes, le moment des vœux est l'occasion de jeter un rapide regard sur l'année écoulée, mais surtout de tracer quelques perspectives pour l'année qui s'ouvre.

Mais avant cela, comment ne pas évoquer en quelques mots la fin d'année si particulière que nous avons vécue en France avec le mouvement des gilets jaunes. Rarement un mouvement social aura fait l'objet d'interprétations aussi contrastées, suscité une telle polarisation de l'opinion publique et attisé tant de passions.

Qui n'a pas été saisi par ces images d'émeutes dans les grandes villes de France ? Qui n'a pas été saisi par la ténacité des gilets jaunes qui durant des semaines et des semaines, samedi après samedi, ont occupé et occupent encore les ronds-points de France ?

Parti d'une colère sur le prix des carburants, ce mouvement a ensuite exprimé toute une série de revendications, parfois contradictoires, mais qui toutes traduisent le

sentiment d'abandon d'une partie de la population de notre pays et le déclassement de beaucoup de territoires périphériques qui ne bénéficient pas de la prospérité des métropoles.

Ce mouvement reste profondément inquiétant tant il diffère de tout ce que nous avons connu jusque-là, tant ce qui reste des partis politiques et tant les syndicats sont débordés par les événements.

Depuis deux mois, on a pu constater à quel point la démocratie représentative reste une construction fragile, y compris dans une vieille République comme la nôtre. Et aujourd'hui, bien fort celui qui sait comment ce mouvement va se terminer. On doit comprendre la colère et lui trouver un débouché, on peut avoir de la sympathie pour ce mouvement, mais on doit condamner fermement toutes les violences et les dégradations et je salue les forces de police et de gendarmerie qui assurent dans des conditions difficiles l'ordre républicain.

Dans ce fracas qui a pris tout le monde de court, le gouvernement, au-delà des mesures sur le pouvoir d'achat déjà annoncées, a décidé de lancer un débat national au plus près des citoyens puisque ce sont les Mairies qui devront l'organiser.

Même si nous n'avons à ce jour encore que peu d'informations sur le sujet, la ville de Nérac prendra bien évidemment sa part dans ce dispositif.

En attendant, un cahier de doléance, Révolution oblige, a été mis en place en Mairie. Vous pouvez y avoir accès tous les jours.

A- Nérac

Mais parlons maintenant de Nérac et de l'Albret.

A Nérac, l'année 2018 a été encore bien remplie, dans le respect de notre projet de mandat qui se déroule normalement. La rénovation du quartier Coubertin a été achevée, avec la requalification de la Rue des Champs, de la rue d'Aubigné et du Chemin du Pin.

Au centre-ville, la Rue Gambetta et la rue Pont du Lard ont été entièrement rénovées. Le Château Henri IV a vu se dérouler une nouvelle tranche de lourds travaux avec pour objectif final d'en faire un musée à la hauteur de l'histoire de ce lieu.

Dans le domaine de l'habitat, la cité Carlton a été démolie après une belle soirée avec les anciens locataires qui avaient connu cette résidence dans les années 1960 et suivantes.

Le projet Agrinove a vu le début des travaux de sa pépinière d'entreprises à proximité du lycée agricole.

En fin d'année, nous avons tenu une grande réunion publique sur les questions de sécurité où nous avons avancé de nouvelles propositions d'action.

Huit réunions de quartier se sont tenues.

Nérac a conservé sa 3^{ème} fleur du label « Villes et villages fleuris ».

Et la vie culturelle et associative a été toujours aussi riche et variée, je pense par exemple à la Garenne Partie ou à notre très belle saison culturelle.

Bref, notre action est conforme à la parole donnée, dans un contexte toujours compliqué.

L'année 2019 sera déjà –ou enfin selon les avis- la dernière année du mandat.

1-Le centre-ville

Trois thématiques nous occuperont cette année : le centre-ville, l'habitat et le développement durable.

Concernant le centre-ville, j'avais évoqué l'an dernier ici-même les défis qui se présentent à nous et qui concernent tous les centres-villes des communes petites et moyennes en France : urbanisme à repenser, services à conforter, habitat à rénover, commerce à soutenir et accompagner. Sur ces thématiques, nous déployons, avec nos moyens, des actions qui sur le moyen-long terme devront se traduire par des résultats visibles.

En matière d'urbanisme, après la rénovation de la rue Gambetta en 2018, c'est le Cours Romas qui sera rénové en 2019 : éclairage public modernisé et plus économique, mobilier urbain plus conforme à la qualité patrimoniale de notre commune, voirie entièrement rénovée et aménagée en espace partagé piétons / véhicules. Le moment des travaux sera décidé en concertation avec les commerçants et habitants afin d'être le moins perturbant possible.

Concernant les services, qui sont aussi un facteur d'attractivité du centre-ville, il y aura du nouveau cette année, puisque durant le premier semestre, les services administratifs d'Albret Communauté vont progressivement s'installer au centre Haussmann, qui va connaître une importante et dernière tranche de travaux. Parmi ces travaux, l'ancienne salle d'audience du tribunal va être transformée en salle de réunion qui sera accessible aux associations.

Autre bâtiment important du centre-ville, le centre Samazeuilh qui aujourd’hui regroupe plusieurs dizaines d’associations caritatives, culturelles, sportives, d’anciens combattants, de syndicats. Ce lieu n’est plus conforme en rien aux normes attendues aujourd’hui, notamment en matière de sécurité, ce qui m’a valu à juste titre de me faire taper sur les doigts par Monsieur le Sous-Préfet, un peu comme un enfant qui n’a pas fait ses devoirs correctement.

La rénovation du centre Samazeuilh s’élève à 1 million €. Aujourd’hui, de façon quasi certaine, nous avons acquis un financement à hauteur de 80% de subventions, ce qui est tout à fait exceptionnel. Je tiens à remercier particulièrement les services municipaux qui ont travaillé sur ce projet, mais aussi Monsieur le Sous-Préfet dont l’efficacité a été à la hauteur de son agacement sur ce sujet, et Alain Lorenzelli, président d’Albret Communauté par qui transitent des fonds européens. Les travaux de rénovation pourraient commencer fin 2019.

Enfin le commerce : l’année 2018 a vu la mise en place de l’application mobile City-Like qui est utilisée aujourd’hui par une soixantaine de commerçants et artisans. Avant les fêtes, nous avons distribué dans tous les foyers un flyer sensibilisant les Néracais sur l’intérêt de consommer localement.

En 2019, trois sujets vont nous occuper. Le premier, c’est le stationnement. Aujourd’hui, notre zone bleue est certainement trop grande et elle ne permet pas à la police municipale de la faire vivre comme il se doit. Nous allons donc, avec les commerçants concernés, revoir le périmètre de cette zone, ainsi que les durées de stationnement si nécessaire, pour assurer des rotations plus efficaces. Même si, à contre-courant de l’idée reçue générale, je pense qu’il est facile de stationner à Nérac dès lors qu’on accepte de marcher quelques minutes, en se garant au Foirail ou à la Garenne.

Autre sujet, la signalétique. Aujourd’hui, notre signalétique en ville pour les commerces et les services, et en entrée de ville, est totalement obsolète. En nous inspirant de ce qui est réussi ailleurs, nous allons donc lancer sa rénovation.

Et puis concernant le dispositif des « boutiques à l’essai », deux locaux ont été sélectionnés, puisque le local retenu en 2018 a vu l’ouverture d’un commerce.

Mais d’une manière générale concernant le commerce, nous nous tenons à la disposition des acteurs économiques pour accompagner toute initiative nouvelle qui tiendra compte du fait que le monde change, que les clients ne consomment plus comme il y a quelques années, qu’internet est aujourd’hui incontournable.

2-L’habitat

Deuxième thématique, l’habitat ; plusieurs projets sont en cours.

La cité Cariton a été détruite au printemps 2018. Dès la fin de l'année, 15 pavillon F3 et F4 seront construits par Habitalys, avec une participation financière très raisonnable de la commune. C'est le type même de logements qui fait cruellement défaut à Nérac, c'est donc un projet que nous soutenons particulièrement.

A Plaisance, le lotissement que nous avons créé il y a deux ans se remplit doucement mais sûrement, avec des ventes régulières de terrains. La ville est propriétaire d'une parcelle importante à côté de ce lotissement : nous entamerons cette année la réflexion sur sa destination future.

Et puis il y a l'habitat du centre-ville. Là, les choses sont plus compliquées. Il y a bien ici ou là quelques opérations de qualité qui voient le jour, et nous les accompagnons grâce à l'aide à la pierre que nous avons mise en place en 2014 et 2018. Mais il y a aussi au centre-ville beaucoup trop de logements indignes qui malheureusement sont loués par des propriétaires indélicats, conscients ou non de ce qu'ils louent.

Ces logements attirent des populations totalement marginalisées, populations qui ne sont pas dans cette salle ce soir, mais qui ne sont pas non plus dans les associations ni même dans rien de ce qui fait la richesse de notre vie locale. C'est dans ces logements que malheureusement ont lieu beaucoup d'interventions de la gendarmerie pour des violences intrafamiliales.

Et s'est installé un système décadent dans lequel le propriétaire indélicat et le locataire impécunieux s'entendent à merveille puisque le propriétaire se contente de percevoir directement l'allocation logement avec un locataire de ce fait logé presque gratuitement.

Il faut mettre fin à ce phénomène et la loi le permet à travers l'instauration du permis de louer. Le permis de louer, c'est la possibilité pour une Mairie de mettre en place un périmètre –probablement celui du secteur sauvegardé- à l'intérieur duquel aucun logement ne peut se louer, au terme d'un bail, sans autorisation préalable de la Mairie qui aura constaté l'habitabilité générale du logement. Si le propriétaire passe outre, il s'expose d'abord à une forte amende, mais en plus il ne perçoit plus directement l'allocation logement. Autant dire que dans les faits il ne perçoit plus de loyer du tout. Très coercitif, ce dispositif sera accompagné à Nérac de plusieurs aides à la rénovation de logements afin de faire monter en gamme l'offre locative sur la commune au fil du temps, car il y a la place pour un habitat de qualité au centre-ville.

La dignité du logement, c'est la première étape qui permet d'accéder au reste. Nous serons la première commune en Lot-et-Garonne à mettre en place ce dispositif, mais je sais que d'autres suivront car la problématique de Nérac est bien évidemment aussi celle de la plupart des communes.

Bien évidemment, ce dispositif ne se met pas en place du jour au lendemain, car il s'agit bien d'une petite révolution. L'année 2019 sera celle de sa structuration, après avoir rencontré tous les acteurs de l'habitat, les services de l'Etat, les agences immobilières, les notaires, pour une mise en place au 1^{er} janvier 2020.

3-Le développement durable

Enfin la troisième thématique concernant Nérac : le développement durable.

Nérac a été retenue dans le programme TEPCV (Territoire à Energie Positive pour une Croissance Verte). Derrière l'acronyme barbare, il y a beaucoup d'argent public, 300 000 € de subvention pour 543 000 € d'investissement, qui nous permet de rénover sur une année 1400 points lumineux de la commune, avec en suivant des économies importantes de consommation électrique chiffrées à 70 000 € par an.

Second sujet, l'eau. Depuis le 1^{er} janvier, la régie municipale de l'eau de Nérac qui existait depuis 1910 et qui dessert 2900 foyers n'existe plus au niveau municipal. Elle a été transférée, avec 6 agents municipaux, au syndicat public départemental Eau 47, qui a ses locaux dans la zone de Larrousset.

Et au 1^{er} janvier 2020, l'ensemble du bassin sud-Agen sera géré par cette nouvelle régie Eau 47. La bonne nouvelle, car il y en a parfois, c'est donc que dans un an, l'eau de la totalité de la commune sera gérée par une régie publique, ce qui me semble essentiel pour un service aussi majeur.

Troisième sujet, le zéro phyto et l'herbe en ville. Pour se conformer à la loi, depuis le 1^{er} janvier 2017, nous n'utilisons plus de produits phytosanitaires sur le domaine public, d'où la présence d'herbes diverses.

Nous avançons avec les services municipaux sur l'élaboration de notre plan de gestion différenciée des espaces publics qui nous permettra à un horizon proche de savoir exactement comment seront traités chaque espace de notre commune tout en y associant les habitants volontaires. Mais c'est bien encore une petite révolution à laquelle doivent faire face les communes sur ce sujet, tant il est difficile de faire comprendre qu'il y a là un enjeu de santé publique qui dépasse l'esthétique de nos trottoirs.

Quatrième sujet, les compteurs Linky. Ce n'est pas par provocation que je place ce dispositif dans la thématique développement durable. Je connais les polémiques sur le sujet, que ce soit sur les questions de santé liées aux ondes ou la question de la protection des données.

Très sincèrement, après avoir assisté à une réunion ici même organisée par les anti-Linky puis après avoir reçu Enedis le lendemain en Mairie, je ne suis pas traversé par

des questions existentielles majeures sur le sujet. Après en avoir débattu avec mes collègues, il n'y aura pas de délibération anti-Linky du conseil municipal sur le sujet, délibération qui de toute façon ne serait qu'un coup de communication puisque les communes ne sont pas compétentes sur le sujet.

Le fait est qu'à compter du mois d'avril, Enedis va déployer ce type de compteurs sur notre commune et qu'une permanence régulière d'Enedis en Mairie sera organisée pour répondre à toutes les questions. Face à ce déploiement des compteurs Linky, chacun est finalement libre de réagir comme il l'entend, dans le cadre de la loi bien évidemment.

Cinquième et dernier sujet développement durable, toujours en lien avec l'électricité, le moulin du Pont-Vieux. Ce moulin a produit de l'électricité jusqu'aux années 1990. Acheté ensuite par la Mairie, il est tombé en désuétude. Site majeur de notre patrimoine compte tenu de son emplacement central, nous avons voulu réfléchir à un avenir pour ce bâtiment. Le SDEE (Syndicat Départemental de l'Electricité et de l'Energie) a accepté de nous accompagner dans ce projet pour remettre le moulin en fonctionnement.

L'étude est finalisée, il reste à lever quelques obstacles administratifs. La turbine de production se situera sous le niveau de l'eau. De ce fait, aucun bruit ne se fera entendre pour le voisinage même immédiat. Les loyers perçus par la commune sur l'exploitation permettront de rénover l'enveloppe extérieure du site et donc de valoriser cet endroit qui est au cœur de notre ville. Ce sera donc une belle opération rendue possible par ce partenariat intelligent avec le SDEE.

Voilà pour les sujets strictement néracais que je souhaitais aborder. Mais l'administration territoriale de la France, c'est aussi l'intercommunalité et le département, dans lesquels nous siégeons et nous travaillons, et je souhaite vous en dire quelques mots.

B- Albret Communauté

Concernant Albret Communauté, 2018 a été l'année du redressement financier, obtenu essentiellement grâce à l'augmentation fiscale de 2017 rendue nécessaire par les difficultés auxquelles devaient faire face les trois anciennes communautés de communes, je dis bien les trois, et pas seulement l'ancien Val d'Albret que je présidais avec Alain Lorenzelli comme 1^{er} vice-président.

Aujourd'hui, la situation financière est bien évidemment saine.

Durant l'année 2018, les relations entre les élus des 33 communes se sont réellement améliorées, grâce à une volonté commune d'avancer pour un territoire au service duquel nous sommes tous. J'ai dit l'an dernier que je souhaitais le succès d'Albret

Communauté. C'est bien sur toujours le cas, car l'intercommunalité est un échelon essentiel, un échelon d'avenir, et je salue l'engagement du Président et des vice-présidents pour faire fonctionner cette collectivité par nature en mal d'identité.

A la place qui est la mienne, celle d'un simple conseiller communautaire mais Maire de la ville centre, je ne ramerai jamais à l'envers, et je participerai même avec enthousiasme à toute réflexion qui pourra permettre de mieux articuler les besoins des communes et les actions d'Albret Communauté. Sur ce sujet, il y a encore beaucoup à faire, ce qui est normal après seulement deux ans d'existence pour notre intercommunalité.

Et puis il y a la question du SMICTOM, notre syndicat de collecte des ordures ménagères. Avant 2017, 5 communautés de communes y adhéraient. Après les fusions de 2017, il n'en reste plus que 2 pour le même territoire. Aujourd'hui, pour des raisons qui m'échappent, nos voisins et amis de la communauté du Confluent demandent la parité avec Albret Communauté en nombre de représentants au SMICTOM.

N'ayant jamais compris grand-chose à la politique, je ne sais pas ce qui motive cette demande, ni quel jeu se joue dans cette affaire, mais par contre je me pose une question toute simple, comme ça, sans y avoir trop réfléchi : le SMICTOM est-il encore utile aujourd'hui ? N'y a-t-il pas un sujet à réfléchir à sa disparition, les communautés de communes pouvant assurer elles-mêmes la collecte des déchets ménagers de leur territoire en régie comme c'est le cas dans la plupart des territoires ?

Voilà peut-être là un sujet de réflexion pour les élus qui seront en responsabilité après les élections de 2020.

C- Le département

Enfin quelques mots sur le département, où Marylène Paillarès et moi représentons le canton de l'Albret.

L'année 2019 verra le début de grands projets, je pense notamment au Center Parcs à Pindères et Beauziac proche de chez nous, mais aussi au début du déploiement du très haut débit internet attendu par toutes les entreprises et de nombreux habitants. Concernant le très haut débit, 5 communes du canton de l'Albret seront concernées par la première vague de déploiement cette année : Calignac avec 183 prises, Andiran avec 103 prises, Réau-Lisse avec 236 prises, Mézin avec 1024 prises et Nérac avec 1124 prises.

Grace à un montage intelligent et aux financements obtenus, tout le département sera couvert d'ici 2023 au lieu de 2028 comme c'était initialement prévu.

Mais le département, c'est aussi le soutien au quotidien des Lot-et-garonnais et aux territoires. Je pense aux trois grandes allocations que sont le RSA, l'APA pour les personnes âgées et la PCH pour les personnes handicapées qui pèsent fortement sur le budget du département : sur le seul canton de l'Albret, ce sont plusieurs millions d'euros qui sont dépensés tous les ans. Pour les seules maisons de retraites de l'Albret, privées et publiques, ce sont 1,6 millions d'Euros qui ont été versés en 2018 pour leur fonctionnement.

Toujours dans le domaine du soutien à nos seniors, grâce à un travail conjoint de tous les acteurs, nous avons obtenu de l'ARS (Agence Régionale de Santé) la somme de 1,9 millions d'euros pour la rénovation de l'EHPAD de Sos. C'est un dossier qui trainait depuis des années, dont on nous avait saisis lors de la campagne électorale de 2015 et qui a vu son aboutissement fin 2018. Il y a des élus de Sos ce soir dans la salle ainsi que le Directeur de l'EHPAD, je sais ce que représente ce dossier pour eux. Ils savent à quel point il nous est arrivé, ensemble, de douter !

Concernant le soutien aux territoires, aux acteurs économiques et associatifs, plusieurs régimes d'aides existent encore qui ont permis de financer une partie de la traversée de bourg de Poudenas, ou bien le commerce multiservice de Francescas, ou bien encore l'école de Moncaut. Je pense aussi à la D656 au niveau de Calignac, mais aussi aux importants travaux prévus au collège de Mézin, notamment pour l'infirmérie et la vie scolaire prévus en 2019.

Le département en 2018, c'est 40 000 € versés aux différentes associations sportives du canton, mais aussi plus de 110 000 € pour l'agriculture, que ce soit pour l'aide aux CUMA mais aussi pour l'aide à l'installation des jeunes agriculteurs.

Un mot sur l'ancienne Sous-Préfecture de Nérac qui appartient au département. Elle est en vente car elle n'a plus aujourd'hui d'utilité de service public. Un appel à projet a été lancé en 2018 pour lui trouver une destination économique. Mais la façon dont cela a été fait ne nous satisfait pas, car cela manque de tonus. Nous allons proposer avec Marylène Paillarès de passer à une vitesse supérieure sur le sujet afin d'être beaucoup plus offensifs.

Autre projet en 2019, la rénovation de la D656 se poursuivra avec l'aménagement de la sortie de Nérac vers Mézin et l'aménagement d'un tourne à gauche permettant un accès sécurisé au Lycée Romas. Je souhaite pouvoir terminer cette route jusqu'à Andiran avant la fin du mandat départemental en 2021.

Enfin, le département, c'est le soutien, avec Albret Communauté, à Agrinove. Vous avez pu le voir si vous y êtes passé, les travaux de la pépinière d'entreprises vont bon train. Elle sera inaugurée cet été comme prévu.

Cette pépinière d'entreprises est la première étape du développement d'un pôle d'activité dédié à l'innovation dans le domaine agricole. Grâce au concours national que nous organisons tous les ans et qui rencontre un succès croissant, de nombreux contacts sont pris avec des entreprises très diverses dont certaines sont prêtes à se positionner chez nous.

Je sais les doutes d'un certain nombre d'élus sur ce projet en raison notamment du temps qu'il a mis à décoller. Mais je suis pour ma part optimiste et je pense que dans 10 ans, pour ceux qui seront alors en situation de gestion de nos collectivités, ils pourront être fiers de ce projet.

Quand on doute de l'utilité des départements, la simple énumération de ses compétences et leur traduction sur nos territoires permet de lever ce doute.

Conclusion

Voilà les quelques sujets que je souhaitais aborder ce soir. J'ai encore été trop bavard.

Dans un an, à la même époque, la campagne pour les élections municipales de 2020 aura commencé.

S'engager dans la vie publique, c'est s'exposer plus durement qu'ailleurs à la critique, probablement souvent justifiée, mais aussi parfois, je vous l'assure, terriblement injuste. L'engagement public, c'est aussi des moments de vrai découragement, des moments où l'on se dit : « A quoi bon tout cela ? »

Chacun dans sa vie quotidienne peut constater le délitement du lien social, le poids de 10 ans de crise dans les rapports entre les gens, entre le peuple et les institutions, le mouvement des gilets jaunes en étant une des expressions symptomatiques.

Mais quand on est élu local, on ne peut pas se permettre de passer son temps à se plaindre car personne ne nous oblige à être élu. Pour ma part, j'ai toujours considéré comme un honneur la confiance qui nous a été accordée à plusieurs reprises, que ce soit lors des élections municipales mais aussi lors des élections cantonales. J'ai essayé d'en être digne en toutes circonstances. Je pense avoir été l'élu de tous, y compris de ceux qui avaient fait d'autres choix.

Après bientôt 25 années passées à la mairie, dont plus de 10 en tant que Maire, cette reconnaissance pour ceux qui nous ont accordé leur confiance est intacte. Je considère avec sincérité que le mandat de Maire reste le plus beau des mandats, malgré les difficultés, qui sont incontestables.

Politiquement, je ne suis ni de l'ancien monde ni du nouveau monde que décrivent les observateurs politiques. Je suis du monde réel : celui de ce quotidien d'élus de terrain,

celui des milliers de maires et de conseillers départementaux qui sont à portée de baffes de nos concitoyens. Je suis de ces personnes de tous les milieux, de tous les bords, qui représentent cette République des territoires qui cherche des solutions, imagine de nouvelles solidarités, rassemble les énergies pour faire naître des projets, qui travaillent dans l'ombre sans autre volonté que celle d'être utile.

Et j'ai pour les Néracais, tels qu'ils sont, dans leur diversité, pour l'histoire de Nérac, pour les paysages de notre territoire, pour son art de vivre, un attachement qui durera toujours et qui fait que j'ai construit toute ma vie ici.

Je suis prêt à poursuivre cet engagement pour notre commune avec toujours la même envie.

J'ai donc décidé d'être candidat aux élections municipales de 2020, avec mon ami Patrice Dufau comme 1^{er} adjoint, car nous n'imaginons pas cette nouvelle aventure l'un sans l'autre. Vous nous trouverez ce soir, demain, dans un an, tels que vous nous avez majoritairement fait confiance en 2008 et en 2014, avec en plus l'expérience solide d'une gestion en temps de crise.

La liste que nous présenterons à vos suffrages sera profondément renouvelée.

Ouverte à la diversité sociale, professionnelle et politique de Nérac, elle sera unie par un attachement marqué aux valeurs de notre République qu'il faut sans cesse faire vivre et défendre, et par un projet municipal pragmatique qui sera élaboré au cours de l'année 2019. Même si, je ne vous le cache pas, j'ai déjà quelques idées sur les grandes thématiques que nous aborderons et les enjeux auxquels nous devrons faire face lors du mandat prochain si votre confiance nous est renouvelée.

Une élection, c'est un débat entre des candidats et les électeurs, mais c'est aussi un débat entre les différents candidats. Je fais le vœu que les listes qui se présenteront face à nous – la tradition néracaise, c'est d'avoir à choisir entre trois listes - entreront dans ce débat avec un esprit constructif et utile aux Néracais.

Nous y sommes prêts.

En attendant cette échéance qui va arriver vite, il reste un an de travail, qu'avec mes collègues du conseil municipal je mènerai avec le même enthousiasme, le même esprit d'équipe que durant les 11 années passées.

A chacun, je souhaite une très belle année 2019 !